uvsq.fr

UVSQ

Offre de formation

UVSQ université PARIS-SACLAY

DIPLÔME D'ÉTAT DE SAGE-FEMME

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé
DURÉE DES ÉTUDES	5
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines)
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT	Français

La profession :

Les sages-femmes sont des professionnels de santé autonomes qui exercent une profession médicale à compétences définies dans le domaine de la périnatalité. Cette profession médicale est régie par le Code de Santé Publique qui définit ses compétences au travers de la loi du 19 mai 1982, complétée par celle du 9 août 2004, celle du 22 juillet 2009 (loi HSPT) et celle du 26 janvier 2016 (modernisation du système de santé).
Comme toutes les professions médicales, les sages-femmes ont l'obligation de s'inscrire au Conseil National de l'Ordre des Sages-femmes pour exercer.
Différentes modalités d'exercice existent : hospitalier, libéral, PMI, humanitaire, enseignement, recherche, coordination (managements) et des modalités d'exercice mixtes peuvent être envisagées.

Mission principale :

Prise en charge médicale, sociale et psychologique des femmes dans leur vie génésique et des nouveau-nés en bonne santé.

Compétences générales :

- Spécialiste de la physiologie en santé génésique des femmes
- Suivi gynécologique, obstétrical et néonatal
- Dépistage de toutes pathologies dans ce cadre
- Collaboration avec le médecin en cas pathologie

Domaine de compétences :

Gynécologie :

- Suivi gynécologique (clinique et biologique)
- Contraception (prescription, pose et retrait de DIU et implant)
- Consultations pré & post IVG – IVG médicamenteuse & instrumentales
- Prévention et dépistage des cancers gynécologiques
- Prévention, dépistage et traitements des infections sexuellement transmissibles chez les femmes et leurs partenaires

Prénatal :

- Aide Médicale à la Procréation
- Suivi médical de la grossesse
- Echographies obstétricales
- Diagnostique anténatal
- Préparation à la naissance et à la parentalité
- Prise en charge du travail et de l'accouchement
- Suivi médical de l'accouchée et du nouveau-né

Postnatal :

- Suivi médical de l'accouchée et du nouveau-né
- Vaccinations de l'ensemble de la population
- Accompagnement de l'allaitement maternel
- Consultation post-partum
- Rééducation périnéale

Recherche en Maïeutique :

Touche diverses disciplines : obstétrique, pédiatrie, gynécologie, sociologie, anthropologie, éthique, santé publique, pédagogie, économie de la santé, management…

Profil étudiant :

Qualités : empathie, adaptabilité, rigueur, remise en question, communication, sens des responsabilités et capacité de décision
Compétences : Travail en équipe, respect des droits, besoins et attentes des patients, gestion et organisation, analyse critique

Les études :

L'entrée en filière maïeutique s'effectue après avoir réalisé une 1ère année en Parcours Accès Santé Spécifique (PASS) ou en Licence Accès Santé (LAS) et avoir validé les épreuves d'admission.

» Pour plus de détails, consultez la page dédiée

Les capacités d'accueil en 2e et 3e année de 1er cycle sont définies par l'université. Elles sont renseignées dans Parcoursup à titre indicatif.

Déroulé des études :

Elles sont composées de 3 cycles :

» Les 3 premières années (PASS ou LAS, L2 et L3) sont sanctionnées par un Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques (DFGSMa) comprenant 180 ECTS et conférant le grade de licence.

» Les 2 années suivantes (M1 et M2) permettent de valider les 120 ECTS du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques (DFASMa) et l'obtention du Diplôme d'Etat de sage-femme conférant le grade de master.

» La 6e et dernière année, comprenant 60 ECTS, permet l'obtention du Diplôme d'Etat du Docteur en Maïeutique.

Echanges internationaux

Un ou plusieurs stages à l'étranger peuvent être réalisés au cours des études, en fonction du projet professionnel de l'étudiant.
La validation du stage est réservée à l'établissement d'accueil et à l'équipe pédagogique du Département de Maïeutique.

Conditions d'admission

Conditions d'admission

La voie d'accès est le dispositif PASS/LAS.

Cf. Arrêté du 04 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations Médecine Maïeutique Odontologie Pharmacie (MMOP)

Cependant, il est également possible d'être inscrit directement en 2ème année d'études de sage-femme (passerelles) pour les candidats :

» qui peuvent justifier de certains grades, titres ou diplômes

» et qui ont été admis par un jury suite à l'étude de leur dossier de candidature et à un entretien individuel

cf Arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutique ou de sage-femme

et Arrêté du 13 décembre 2019 modifiant l' Arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutique ou de sage-femme

Inscription

Inscription

» Consulter la rubrique inscription de l'UVSQ

Si vous êtes étudiant étranger, une page vous est dédiée.
Les étudiants sages-femmes du Département de Maïeutique de l'UFR Simone Veil - Santé règlent :

» des droits de scolarité,

» la CVEC

Contenu de la formation

Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques (DFGSMa 1er cycle)
Plus de détails : consultez le programme officiel ainsi que la page MCC et calendriers

» **2è année de DFGSMa**

Connaissances générales (Sciences Humaines, Santé Publique, Démarche de Recherche, Anglais)
Connaissances médicales fondamentales (Unités d'enseignement majoritairement mutualisées avec les L3 médecine)
Initiation à l'obstétrique et à la pédiatrie
4 semaines de stage de soins généraux et 6 semaines de stage en maternité

» **3è année de DFGSMa**

Connaissances de la physiologie en obstétrique, pédiatrie et gynécologie
Sciences Humaines et Sociales
Amorce du raisonnement médical
24 semaines de stage (secteurs hospitalier et libéral)

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques (DFASMa 2ème cycle)
Plus de détails : consultez le programme officiel ainsi que la page MCC et calendriers

» **1ère année de DFASMa**

Connaissances de la pathologie en obstétrique, pédiatrie et gynécologie
Sciences Humaines et Sociales, Santé Publique, Anglais, Recherche
Apprentissage du raisonnement médical
24 semaines de stage (secteurs hospitalier et libéral)

» **2è année de DFASMa**

Approfondissement des connaissances en obstétrique, pédiatrie et gynécologie
Sciences Humaines et Sociales, Santé Publique
Simulation clinique haute-fidélité
Mémoire de fin d'études
27 semaines de stage (secteurs hospitalier, libéral et PMI) dont 21 semaines dans le même établissement

Stages

Modalités de stage

Les compétences spécifiques et transversales s'acquièrent au travers de stages cliniques réalisés en établissement de santé et en milieu extrahospitalier : exercice libéral, centre de protection maternelle et infantile (PMI), etc.
Les stages concernent les périodes pré, per-natales d'une part, et d'autre part, les périodes postnatales, le suivi gynécologique et la planification familiale.
La répartition peut s'établir selon le tableau ci-dessous :
1 ECTS de stage équivaut à 30 heures.
La part des stages hors établissements de santé doit être conséquente afin de faciliter l'approche centrée sur le parcours de soin des femmes et des couples mères-enfants.
Des stages en espace territorial et en ambulatoire sont obligatoires. Ils préparent les étudiants à un exercice libéral ou en PMI et à la surveillance nécessaire dans le cadre extrahospitalier.
Un stage de longue durée à temps plein (intégré ou pré professionnel) représentant 24 ECTS est organisé. Le choix du terrain de stage est lié au projet professionnel et au nombre d'actes réalisés par l'étudiant à la fin de la 1ère année du deuxième cycle des études en sciences maïeutiques.

Validation de stages

La formation clinique est fondamentale dans le développement des compétences des sages-femmes. Les compétences cliniques sont évaluées par l'équipe pédagogique et/ou les professionnels de terrain.
Le raisonnement et la démarche clinique réflexive, les connaissances scientifiques, la prévention et l'éducation pour la santé, la posture éthique sont évaluées dans chaque situation rencontrée par l'étudiant.
La validation des stages tient compte de l'assiduité de l'étudiant et de l'acquisition des compétences spécifiques et transversales du référentiel métier et compétences des sages-femmes.
Un entretien de mi-stage est recommandé pour s'assurer que les objectifs de stage pourront être atteints et éventuellement proposer des réajustements.
Le carnet de stage permet à l'étudiant d'autoréguler son apprentissage.
L'analyse réflexive mise en œuvre par l'étudiant seul ou accompagné, contribue à l'évaluation de ses acquisitions.

Coordination entre l'équipe pédagogique et les encadrants sur les lieux de stages

Le temps de formation clinique doit être utilisé de façon efficiente, impliquant une vigilance particulière à l'égard de la qualité du terrain de stage, de l'accueil et de l'encadrement des stagiaires.
L'équipe pédagogique s'assure de la concordance entre le terrain de stage et les objectifs pédagogiques et personnels de chaque étudiant.
L'équipe pédagogique entretient le lien avec les équipes d'encadrement sur le lieu de stage. Elle favorise la formation des professionnels référents de stage. Elle met en place l'évaluation des lieux de stage par les étudiants.

Coopération interprofessionnelle

Afin de développer l'efficacité de la communication et de la coopération interprofessionnelle indispensable à la qualité et à la sécurité des soins, il est souhaitable de favoriser la mise en commun des travaux sur les lieux de stage entre les étudiants des différentes filières médicales et paramédicales.

Perspectives professionnelles

- Exercice clinique en secteur hospitalier (public ou privé), en secteur territorial (Protection Maternelle et Infantile) ou en activité libérale
- Enseignement, Recherche
- Emploi fonctionnel : responsabilité d'unité, encadrement et coordination des équipes soignantes

Formation continue

Diplômes universitaires : échographie obstétricale, prise en charge des grossesses à haut risque, mécanique et techniques obstétricales, gynécologie et contraception, droit médical, médecine fœtale, psychologie en périnatalité…

Masters en santé publique, diagnostic prénatal, sciences de l'éducation, biologie, éthique médicale….

Possibilité de compétences complémentaires : ostéopathie, acupuncture, homéopathie, rééducation périnéale...

Pour plus d'information, consultez le site du CNOSF (Conseil National Ordre des Sages-Femmes) et du CNSF (Collège National des Sages-Femmes)

Adresses et coordonnées

DMa Département de Maïeutique
UFR SIMONE VEIL SANTÉ UVSQ université PARIS-SACLAY

UFR Simone Veil - Santé
2 avenue de la source de la Bièvre
78180 Montigny-le-Bretonneux

Directrice du Département :
Sophie Baumann sophie.baumann@uvsq.fr

Service de Scolarité :

>> Adjointe administrative responsable du 2ème cycle (M1 et M2)
Lynda Bezghiche lynda.bezghiche@uvsq.fr 01 70 42 93 11

>> Adjointe administrative responsable du 1er cycle (L2 et L3)
Alizée Cordoba (Saliva) alizee.saliva@uvsq.fr 01 70 42 93 10

>> Gestionnaire administrative responsable des Stages, enseignements cliniques et chargée d'enseignements vacataires
En cours de recrutement

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00